

AFFAIRE N° 11 - Redevances dues au Service des Domaines pour des concessions d'eau et pour occupation de la Place Sarda Carriga.

M. le Maire donne lecture du rapport :

" Mesdames et Messieurs,

L'Inspecteur Central de l'Enregistrement et des Domaines m' a adressé une facture relative à des redevances pour concession d'eau pour l'année 1965 et pour l'occupation de la Place Sarda Carriga s'élevant à 1.500. frs.

Je vous demande de bien vouloir approuver la dépense qui sera imputée à l'article 635 du budget de 1965.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
St-Denis le 5^e juillet 65
P/le Prefet
Secrétaire Ad. p/le A.E.
Signé Chevance